

Elle ne peut prétexter la nouvelle position faite aux catholiques par les lois scolaires puisque son dernier numéro est en bonne partie consacré à démontrer que ces lois sont acceptables. Nous citons :

“ Dans l'affaire qui nous occupe, le Pape a dit clairement que les catholiques manitobains, sans renoncer à la plénitude de leurs droits, doivent accepter les réparations partielles qu'on leur offre et qu'ils peuvent obtenir. L'archevêque de Saint-Boniface se conforme strictement à ce mot d'ordre venu de Rome. Il n'a renoncé à aucun droit, naturel ou constitutionnel, des catholiques manitobains ; mais il accepte les *acomptes* qu'il peut obtenir. C'est l'application pratique du principe qui veut qu'un demi-pain, qu'une *croûte* même vaut mieux que l'absence de tout pain.

“ Nous ne l'ignorons pas, l'application de ce principe, dans le moment actuel, ne plaît pas à certains conservateurs, pour des raisons diverses. Les uns éprouvent du dégoût parce que cela leur prive d'une belle arme pour les luttes de leur *parti*. D'autres, nous voulons le croire, sont animés d'un sentiment plus noble. Ils s'imaginent sérieusement que la direction venue de Rome, et que suit Mgr de Saint-Boniface, est désastreuse et ne peut que nous conduire à l'abîme.

“ Ces derniers ont le grand tort d'avoir plus de confiance dans leurs propres lumières que dans la direction du Souverain Pontife.

“ S'ils songeaient un instant que le Pape est placé sur la montagne, qu'il voit plus loin que n'importe lequel de nous, qu'il a reçu de Jésus-Christ la charge de paître tout le troupeau, qu'il *ne peut pas*, par conséquent, conduire à l'abîme l'Église universelle ou une église particulière ; s'ils songeaient un peu plus à ces vérités, ils mettraient de côté cette inquiétude malsaine qui les tourmente visiblement depuis la publication de l'encyclique *Affari vos*.

La *Patrie*, le *Temps*, le *Soleil* ne parlent pas autrement.

Ajoutons avec M, l'abbé D. Gérin que Manitoba compte, à l'heure actuelle, 25,000 catholiques, 46 églises ou chapelles, desservies régulièrement ; 50 postes visités par des missionnaires, 34 prêtres séculiers, 47 religieux, 6 communautés d'hommes

7 communautés de femmes, dont 6 vouées à l'enseignement.

Que veut donc de plus notre confrère ?

Feu Mgr Taché a livré l'Ouest aux races étrangères en décourageant l'immigration française ; M. Tardivel continue-t-il cette admirable besogne ?

CANADIEN.

LETTRE D'OTTAWA

Il semble que je suis quelque peu en retard ; il n'en est rien. J'ai attendu pour vous écrire qu'il y eût quelque chose de fait ou de défait.

Le menu servi sous la rubrique de Discours du Trône n'a pas dû vous en dire plus qu'à moi. On a été servi comme à ces tables d'hôte où tout se suit en se ressemblant.

Je comptais sur l'“ après, ” c'est-à-dire sur la mauvaise digestion de la Gauche. Je n'ai pas été tout à fait déçu. Le vieux Baronet — comme le désigne M. Tarte — n'a pas mesquiné sur ses coups, et M. Foster, son premier lieutenant, nous a, une fois de plus, prouvé qu'il est bien l'analyste le plus stupéfiant et le plus déconcertant.

Mais ce n'est pas de ces messieurs de la minorité qu'il s'agit pour le moment.

Parlons du chef libéral, amené au rôle de défenseur après tant d'années passées à pousser à l'attaque.

L'hon. Wilfrid a bien changé, depuis qu'il est au pouvoir, comme homme de parlement. Il s'aigrit facilement. Ce vernis qu'une longue étude de Burke et de Sheridan lui avait donné semble craqueler, petasser. Il n'est plus amoureux des formes et des formules qui amortissent les conflits. Il n'évite plus une scène grâce à une métaphore. Dans sa bouche l'ironie